

Séance du 15 décembre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mme Candillier, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Taieb à M. Pocq ; Mme Belbaraka à M. Daubisse ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Bensoussan à M. Boutonnet ; Mme Aragon à Mme Herrera Landa ; Mme Capdevielle à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Neys présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES – Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) – Rapport pour l'année 2015 du représentant de la ville.

La Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) est une société d'économie mixte locale qui a pour vocation d'étudier et d'entreprendre toute action participant au développement économique sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes Pyrénées. A ce titre, elle intervient principalement pour le compte des collectivités publiques. Le capital de la SEPA s'élève à 1 586 000 €, détenu à 79,92% par des collectivités territoriales, dont 3,77% par la Ville de Bayonne.

Sur les 109 opérations traitées en 2015, 94 concernent les lycées du département dans le cadre du mandat pluriannuel avec la Région Aquitaine.

La répartition de l'activité par métier et par mode d'intervention est la suivante sur l'exercice 2015 :

Répartition de l'activité par métier	Contrats	Activité (%)
Construction	58	64%
Aménagement	41	26%
Renouvellement urbain	1	8%
Environnement	8	2%

Répartition de l'activité par mode d'intervention	Contrats
Concessions d'aménagement	19
Mandats de réalisation	29
AMO, conduites d'opération ou mandats non financiers	26
Mandats d'étude	6
Prestations de service d'études	24
Opérations propres	5

Le compte de résultat 2015 se présente schématiquement de la manière suivante :

En milliers €	2015	2014
Total produits d'exploitation	11 567	15 238
Total charges d'exploitation	12 084	15 447
Résultat d'exploitation	- 516	-209
Résultat financier	78	55
Résultat exceptionnel	254	-18
RESULTAT NET	- 182	-168

Le chiffre d'affaires global s'établit à près de 10,4 M€, en hausse de 25 % par rapport à 2014 (8,3 M€). Le résultat d'exploitation demeure toutefois largement déficitaire (- 516 K€ contre - 209 K€ en 2014), les produits liés à l'activité opérationnelle diminuant davantage que les charges d'exploitation.

Le résultat financier est en augmentation par rapport à l'exercice précédent : 78 K€ (55K€ en 2014), de même que le résultat exceptionnel, qui s'élève à + 254 K€ contre -18 K€ en 2014. Compte tenu de ces différents éléments, le résultat net de l'exercice 2015 ressort à - 182 K€, soit un niveau proche de l'exercice précédent (- 168 K€ en 2014).

Le bilan 2015 présente en synthèse les grandes masses suivantes :

En milliers €	2015	2014
ACTIF		
Actif immobilisé	1 724	1 794
Actif circulant	43 834	41 892
TOTAL DE L'ACTIF	45 557	43 686

PASSIF		
Capitaux propres	3 349	3 530
Dettes financières	14 659	19 385
Autres dettes et divers	27 549	20 771
TOTAL DU PASSIF	45 557	43 686

En application de l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le présent rapport.

Adopté à la majorité.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial